

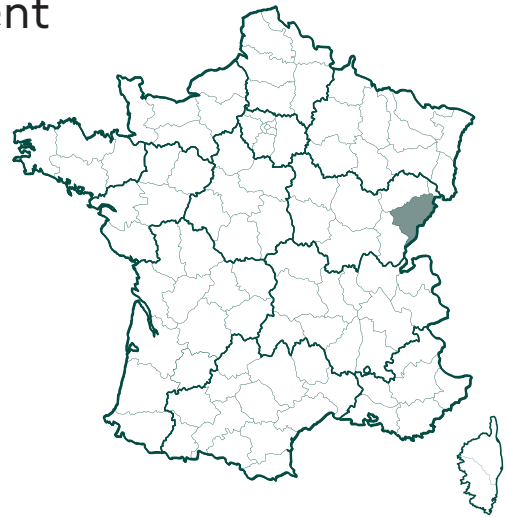


Fonds de soutien à l'investissement industriel dans les territoires

Cuinet Solutions Déchets

Tarcenay, Doubs, Bourgogne-Franche-Comté

Entreprise créée en 2016 / 5 employés
Collecte et traitement de déchets / 1 site
Chiffre d'affaires : 1 million d'euros



La mesure

Doté de 400 millions d'euros d'ici à 2022, le Fonds de soutien à l'investissement industriel dans les territoires vise à soutenir les projets d'investissement industriel qui participent à la dynamique économique d'un territoire. Avec l'ambition de maintenir ou créer des emplois, de gagner en compétitivité ou encore de contribuer à la transition écologique, ce fonds assure notamment le financement de création ou d'extension de sites industriels et de modernisation d'outils de production.

La belle histoire

La société Cuinet collecte les déchets d'entreprises depuis 2016. Ses fondateurs, les deux frères Francis et Laurent Cuinet, ont breveté un contenant étanche et compartimenté qui permet de trier facilement les emballages. Ils le déposent dans les entreprises, viennent le récupérer une fois plein, et transportent le contenu dans des centres de tri partenaires.

Francis et Laurent Cuinet investissent 3,5 millions d'euros dans la construction de leur propre centre de tri et de traitement, avec une aide d'environ 15% du plan France Relance. Il permettra de récupérer 21 matériaux différents, comme le carton, le polystyrène, le placoplâtre ou le verre de construction. Ces éléments seront triés manuellement, compressés, et envoyés dans les centres de valorisation spécialisés dans le réemploi ou le recyclage de chaque matériau.

Les travaux de terrassement ont commencé sur le site, qui devrait être opérationnel en mars 2022. Les dirigeants prévoient le recrutement de 20 personnes dont 7 personnes en situation de handicap. Le centre permettra de valoriser 12 000 tonnes de déchets par an : autant de déchets qui ne seront plus enfouis ou incinérés, mais recyclés ou réemployés.

Témoignage

Laurent Cuinet

Dirigeant

“ Pour que le recyclage ou le réemploi soit plus rentable que la production de matériaux neufs, il faut investir dans du matériel coûteux. Le plan France Relance nous aide à faire un grand pas pour l'économie circulaire dans notre région, en valorisant les ressources existantes et en créant des emplois. ”

Pour bénéficier de cette mesure

- 1 Planderelance.gouv.fr
- 2 Catégorie bénéficiaires « Entreprises »
- 3 Mesure « Soutien à l'investissement et la modernisation de l'industrie »